



Disqualification d'autrui, disqualification de soi : l'auto-dévaluation chez les Québécois francophones

Geneviève Bernard Barbeau

Number 8, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040312ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040312ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernard Barbeau, G. (2017). Disqualification d'autrui, disqualification de soi :
l'auto-dévaluation chez les Québécois francophones. *Minorités linguistiques et
société / Linguistic Minorities and Society*, (8), 83–101.
<https://doi.org/10.7202/1040312ar>

Article abstract

The identity of French-speaking Quebecers has always been built in confrontation with the English-speaking community. Even if the introduction of a language policy has resulted in the emancipation of the French-speaking community, a form of self-depreciation can still be observed today among its members. This article focuses on the self-depreciation of the French-speaking Quebecers. Following a sociolinguistic approach to discourse analysis, a case study is proposed: the controversy surrounding the publication, by the Canadian magazine *Maclean's*, of an issue about corruption in Quebec, which brought once again deeply rooted tensions between groups (and between members of the same group) to light.

Disqualification d'autrui, disqualification de soi : l'auto-dévaluation chez les Québécois francophones

Geneviève Bernard Barbeau

Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé

L'identité des Québécois francophones s'est toujours construite en confrontation avec celle des anglophones. L'instauration d'une politique linguistique en faveur de la langue française a participé à l'émancipation des francophones, mais, aujourd'hui encore, on observe une forme d'auto-dévaluation des Québécois francophones. C'est à cette question que cet article est consacré, et ce, à partir d'une étude de cas envisagée selon une approche sociolinguistique de l'analyse du discours : la controverse entourant l'affaire *Maclean's*, où des tensions fortement ancrées entre les groupes – et au sein d'un même groupe – ont été remises en discours à la suite de la publication, par le magazine canadien *Maclean's*, d'un dossier sur la corruption au Québec.

Abstract

The identity of French-speaking Quebecers has always been built in confrontation with the English-speaking community. Even if the introduction of a language policy has resulted in the emancipation of the French-speaking community, a form of self-depreciation can still be observed today among its members. This article focuses on the self-depreciation of the French-speaking Quebecers. Following a sociolinguistic approach to discourse analysis, a case study is proposed: the controversy surrounding the publication, by the Canadian magazine *Maclean's*, of an issue about corruption in Quebec, which brought once again deeply rooted tensions between groups (and between members of the same group) to light.

Historiquement, et ce depuis les premiers contacts entre ces deux groupes, l'identité des Québécois francophones s'est construite en confrontation avec celle des anglophones. Au cours des décennies 1960-1970, l'instauration progressive d'une politique linguistique en faveur de la langue française au Québec – faisant de cette dernière la langue officielle de la province – a participé à l'émancipation des francophones et a renversé la tendance selon laquelle les anglophones, bien que minoritaires au plan démographique sur le territoire québécois, y constituaient jusqu'alors une majorité au plan symbolique (voir entre autres Oakes et Warren, 2009). Or, aujourd'hui encore, les rapports entre les deux groupes linguistiques ne sont pas toujours harmonieux, ce qui se manifeste par des débats houleux sur le sujet, certes, mais aussi par des traces d'auto-dévaluation de la part des francophones. C'est à cette question – l'auto-dévaluation des Québécois francophones – que cet article est consacré, et ce, à partir d'une controverse médiatique qui a occupé une place importante dans l'espace public canadien en 2010.

Mise en contexte : l'affaire *Maclean's*, révélatrice de tensions sociales

L'affaire médiatique à laquelle nous nous intéressons a comme point de départ la publication d'un dossier intitulé « Quebec: The most corrupt province in Canada » dans le magazine canadien *Maclean's* en septembre 2010. Le dossier est constitué d'un article du journaliste Martin Patriquin, intitulé « Quebec: The most corrupt province. Why does Quebec claim so many of the nation's political scandals? », et d'une chronique d'Andrew Coyne, alors rédacteur en chef, intitulée « What lies beneath Quebec's scandals. The factors behind the province's penchant for money politics ». Énumérant divers scandales et usant d'une argumentation pouvant être qualifiée de fallacieuse, les auteurs en arrivent à la conclusion que le principal facteur expliquant que le Québec, d'ailleurs qualifié de bête noire du Canada, est « traditionnellement et profondément corrompu » est le débat constitutionnel, qui oppose – souvent fortement – souverainistes et fédéralistes depuis maintenant plusieurs décennies.

Compte tenu des tensions qui existent entre les Québécois et les Canadiens des autres provinces et territoires de même qu'entre les francophones et les anglophones, il n'est pas étonnant que le dossier ait provoqué un tollé dans l'espace public, principalement au Québec, mais aussi dans l'ensemble du Canada. Dans les jours qui ont suivi, appuis et condamnations ont fusé de toutes parts, que ce soit en raison des conclusions tirées par Patriquin et par Coyne ou encore des arguments invoqués pour appuyer leur thèse. Si certains individus ont appuyé les propos du *Maclean's*, notamment pour dénoncer la corruption et le gouvernement québécois de l'époque¹, d'autres les ont condamnés, estimant qu'ils constituaient

1. Lors de la publication du dossier, c'est le Parti libéral du Québec, avec à sa tête le premier ministre Jean Charest, qui est au pouvoir.

une attaque envers la population québécoise, qu'ils étaient fondés sur des stéréotypes renforçant les préjugés envers les Québécois et qu'en ce sens, il s'agissait de *Québec bashing*, phénomène qui consiste en une forme de dénigrement répété, voire systématique, du Québec et des Québécois, et plus spécifiquement des francophones et des souverainistes (Bernard Barbeau, 2012, 2015a). Par ailleurs, le débat s'est rapidement éloigné de la question initiale de la corruption pour prendre une forte dimension identitaire quand des tensions profondément ancrées entre les groupes (par exemple, dissensions profondes sur la question linguistique et politique ravivant le ressentiment; voir Bernard Barbeau, 2015b) ont été mises de l'avant. Dès lors, les échanges se sont intensifiés, faisant des discussions entourant l'affaire *Maclean's* un véritable lieu d'affrontement dont l'analyse permet de rendre compte de relations tendues et conflictuelles.

Puisque *basher* un groupe, c'est le qualifier péjorativement à répétition, un discours qualifié de *Québec bashing* entraîne systématiquement à son tour des réactions négatives, provoquant un mouvement de balancier entre divers discours visant autrui. C'est à ces réactions, et plus précisément aux propos dévalorisants par lesquels elles se manifestent, que nous nous intéressons ici. Il sera question des actes de condamnation – insultes, qualifications péjoratives, reproches – que s'adressent tour à tour les participants au débat entourant l'affaire *Maclean's*, ce qui permettra de comprendre les mécanismes qui sous-tendent les attaques faites à autrui, certes, mais surtout faites à son propre groupe. Nous nous pencherons ensuite sur la remise en discours de traits disqualifiants présentés comme caractéristiques des Québécois francophones et circulant dans la population à un point tel qu'ils sont intériorisés par ce groupe. C'est ainsi que nous pourrions montrer comment s'articule cette forme d'auto-dévaluation qui transparaît dans le discours de certains participants au débat entourant l'affaire *Maclean's* et qui, plus largement, est vécue (et véhiculée) par la communauté québécoise francophone.

Cadre théorique

Cette analyse s'inscrit dans la lignée de travaux antérieurs qui abordent la question de la disqualification d'autrui sous différents angles. C'est dans cette optique que nous nous sommes inspirée du modèle d'analyse des caractéristiques langagières du discours d'opposition, élaboré par Vincent, Laforest et Turbide (2008) et reproduit dans la figure 1. Parmi les paramètres définis par les auteurs, nous nous concentrons plus spécifiquement sur les condamnations d'autrui, sur les actes discursifs qui les constituent et sur leur mode de réalisation. Nous ajoutons à ce modèle les travaux de Laforest et Moïse (2013), qui envisagent ces actes de condamnation selon qu'ils ciblent une personne (ou un groupe) même ou ses agissements, de Laforest et Vincent (2004), qui caractérisent ces actes en fonction de manques à combler, et d'Auger, Fillol, López et Moïse (2003), qui théorisent le concept de montée en tension, qui accentue la force et la portée des discours « contre ».

Figure 1
Modèle d'analyse des caractéristiques langagières du discours d'opposition
 (Vincent, Laforest et Turbide, 2008 : 89-90)

Plan sociodiscursif	Nature de l'opposition	Acte de langage et action discursive	Réalisation	Effet perlocutoire éventuel
Discours	Opposition au dire d'autrui	Acte de dénégation Acte de réfutation	Par exemple pour l'insulte : acte direct ou indirect ; figure rhétorique (métaphore, hyperbole, etc.) ; force illocutoire de l'acte ; contenu de l'insulte	Culpabilisation Diffamation / discrimination Exclusion/rejet Harcèlement
	Condamnation d'autrui	Acte de reproche et d'accusation Acte de médisance et d'insulte Acte d'accusation		
	Pression sur autrui	Acte de menace Acte de requête		
Interaction	Contrôle de l'orientation thématique	Contrôle du développement thématique Détournement des propos d'autrui	Par exemple, pour le détournement des propos d'autrui : reprise sur le dire ou sur le dit ; reprise sur le thème ou sur le rhème	Humiliation Intimidation Manipulation
	Contrôle de la gestion des échanges	Interruption Suppression du droit de réplique		
Stratégies et facteurs aggravants				Stratégies et facteurs de conciliation
Répétition, accumulation, reprise, reformulation Minimisation de l'offense, moquerie, ironie Utilisation de formes d'intensification (jurons, figures, intensificateurs, formes vulgaires) Auto-valorisation Ton Présence de spectateurs Recherche de coalition avec les spectateurs Position sociale de l'attaquant/de l'attaqué				Excuse Compensation Marques d'accord Ton Attitude de repli de l'attaquant

Corpus et méthodologie

L'analyse repose sur un corpus de réactions citoyennes provoquées par l'affaire *Maclean's* et publiées en ligne dans les 10 jours suivant la publication du dossier controversé. Plus précisément, le corpus a été constitué à partir de réactions provenant de neuf sources : quatre publications sur le site web du *Maclean's* (réactions à la suite de l'article de Patriquin, de la chronique de Coyne et de deux éditoriaux publiés devant l'ampleur de la controverse –

un rédigé en anglais et l'autre, en français), trois blogues (ceux de Patrick Lagacé (*La Presse*), de Jean-François Lisée (*L'actualité*) et de Richard Martineau (*Le Journal de Montréal*)) et deux forums de discussion (*QuébecPolitique.com* et *Canoë.com*)². Bien qu'elles ne soient évidemment pas réservées à un seul public, ces diverses sources ont chacune un lectorat cible : le *Maclean's* est un magazine anglophone torontois, donc il est légitime de croire que, généralement, le lectorat est principalement anglo-canadien, les trois blogues sont particulièrement populaires chez les Québécois francophones, le forum *QuébecPolitique.com* porte presque exclusivement sur la politique québécoise et le forum *Canoë*, bien qu'abordant différents sujets, cible principalement un lectorat francophone et québécois. Certes, la nature de ce corpus, constitué d'interactions en ligne, ne permet ni d'identifier la personne qui tient les propos analysés ni de savoir à quel groupe (linguistique, culturel, etc.) elle appartient. Néanmoins, de par la diversité des sources analysées, nous faisons l'hypothèse que les discours tenus sont le fait d'individus s'identifiant à différents groupes, ayant des opinions politiques différentes, appartenant à différentes communautés linguistiques, etc., et que cette hétérogénéité est, dans une certaine mesure du moins, représentative des opinions et des points de vue qui circulent dans la société.

À partir de ce corpus, nous avons retenu les 50 premiers et les 50 derniers actes de condamnation présents dans chacune des 9 sources du corpus et nous les avons codifiés selon trois paramètres : le groupe visé par les propos péjoratifs, ce qui lui est reproché et la façon dont l'acte de condamnation est formulé. Nous avons donc mené notre analyse à partir de 900 actes de condamnation d'autrui, ce qui constitue un ensemble de données assez volumineux pour offrir une vue d'ensemble du phénomène³. Les actes de condamnation qui se rattachent à la thématique de la corruption ont été écartés : il est attendu, dans un débat qui porte initialement sur la question, que les individus s'accusent mutuellement d'être corrompus, avec pour conséquence que cette catégorie, si nous ne l'avions pas exclue de l'analyse, aurait été surreprésentée par rapport aux autres thématiques abordées dans les discussions. C'est pourquoi nous nous sommes concentrée sur les disqualifications qui témoignent des relations conflictuelles ancrées plus profondément entre les groupes ou, du moins, qui ne sont pas directement en lien avec l'objet premier du débat.

2. Voir Bernard Barbeau (2014a) pour une description détaillée du corpus et des considérations méthodologiques qui le sous-tendent.

3. Afin de nous assurer que ces actes de condamnation étaient représentatifs de l'ensemble des discours constituant le corpus, nous avons comparé les résultats obtenus pour les deux sous-ensembles (les 450 premiers et les 450 derniers actes de condamnation). Ces résultats se sont avérés de même ordre et suffisamment semblables pour que nous puissions mener l'analyse à partir des 900 actes et de leur codification. Autrement dit, avec ces 900 occurrences, nous avons atteint un niveau de saturation qui justifie la limitation du corpus à ce nombre.

Résultats

Les actes de condamnation dans les réactions à l'affaire Maclean's

Une opposition entre groupes sociopolitiquement et linguistiquement définis

Huit groupes sont ciblés par les actes de condamnation : les Québécois, les Canadiens, les souverainistes, les fédéralistes, les francophones, les anglophones, les médias (catégorie qui englobe autant les médias de façon générale – les journaux du Canada anglais –, un média en particulier – le *Maclean's* – qu'un journaliste – Martin Patriquin) et les politiciens⁴. La désignation de ces catégories est fidèle à la façon dont les participants au débat nomment la cible qu'ils condamnent. Ainsi, si les catégories « Québécois » et « Canadiens », par exemple, sont très vastes et qu'elles englobent chacune un nombre important de sous-groupes – loin de nous l'idée de présenter l'une ou l'autre de ces catégories comme une entité homogène –, il n'en demeure pas moins que plusieurs participants au débat s'en prennent à ces grands groupes, comme en témoigne l'exemple suivant :

(1) J'ai jamais vu un peuple aussi amorphe, naïf de même, **les Québécois.**
(giovani12)⁵

De la même façon, si les souverainistes – en contexte canadien – sont presque exclusivement québécois, nous avons néanmoins constitué une catégorie à part entière pour les condamnations qui leur sont explicitement adressées. Autrement dit, nous n'avons pas joint les actes de condamnation adressés aux souverainistes à ceux adressés à la catégorie plus englobante des Québécois. Il en va de même pour les autres catégories de cibles, qui ne sont ni socialement homogènes ni déterminées, mais qui sont présentées comme telles par les auteurs (voir tableau 1).

Les catégories Québécois et Canadiens regroupent à elles seules 61,3 % des condamnations, ce qui peut s'expliquer par le contexte du débat : non seulement celui-ci a été déclenché par des discours qui ciblent le Québec, mais, plus encore, un des auteurs du *Maclean's*, Andrew Coyne, a lui-même établi une opposition diamétrale entre les Québécois et les Canadiens, présentant les premiers comme un cas à part s'écartant de la norme, associée, elle, aux seconds. Que les discussions qui suivent la parution du dossier *Maclean's* ciblent en majorité ces deux groupes n'a alors rien d'étonnant.

4. Quelques autres cibles ont été classées dans la catégorie « autres » ; elles font l'objet d'attaques, mais trop rarement, sur le plan quantitatif, pour que nous en fassions une catégorie à part entière.

5. Tous les extraits du corpus ont été reproduits tels quels afin d'assurer l'exactitude des propos des auteurs. Toutefois, les caractères gras, qui servent à la mise en évidence des phénomènes analysés, et les précisions apportées entre crochets sont de nous.

Tableau 1
Répartition des actes de condamnation selon leur cible

Cible	Nombre d'actes de condamnation	
	N	%
Québécois	315	35,0
Canadiens	237	26,3
Francophones	76	8,4
Souverainistes	69	7,7
Fédéralistes	57	6,3
Médias	52	5,8
Anglophones	45	5,0
Politiciens	25	2,8
Autres	24	2,7
Total	900	100

C'est plutôt le regroupement de certaines cibles selon des facteurs d'ordre sociopolitique et linguistique qui rend compte de tendances plus marquées. L'opposition entre les Québécois et les Canadiens sous-tend en effet deux réseaux d'associations socio-symboliques qui se reflètent fréquemment dans le discours social : Québécois, francophones et souverainistes d'un côté, Canadiens, anglophones et fédéralistes de l'autre. Certes, cela rend compte d'un construit social qui repose sur une division simpliste de la réalité qui ne reflète certainement pas la véritable hétérogénéité des groupes, mais force est de constater que cette opposition binaire est présente non seulement dans le corpus analysé, mais également dans l'ensemble de la société canadienne, où l'amalgame entre ces groupes est fréquent au point qu'il s'agit d'un lieu commun. Ainsi, si tous les Québécois ne sont pas souverainistes, pratiquement tous les souverainistes sont québécois. Tous les francophones au Canada ne sont pas québécois et tous les Québécois ne sont pas francophones, mais le Québec est la seule province canadienne à majorité francophone et, selon les chiffres du recensement de 2011, il regroupe à lui seul 86,5 % de la population de langue maternelle⁶ française au Canada (Statistique Canada, 2011). L'association entre Québécois, francophones et souverainistes, si elle n'est pas tout

6. Par *langue maternelle*, Statistique Canada (2011 : en ligne) entend « la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment du recensement ». La question est évidemment plus complexe, et définir ce qu'est un francophone ne peut être fait uniquement à partir d'une série de chiffres (voir notamment Boudreau, 2013). Néanmoins, force est de constater que, peu importe la façon dont sont définis et dénombrés les francophones, le Québec est la province canadienne qui en contient le plus grand nombre.

à fait juste, est tout de même cohérente à certains égards. De même, si les Canadiens, les anglophones et les fédéralistes ne correspondent pas eux non plus à un seul et même groupe, il est tout de même possible d'établir certains liens : les Canadiens sont majoritairement anglophones, les fédéralistes se considèrent généralement comme canadiens et la plupart des anglophones, au Québec, sont fédéralistes. Quoi qu'il en soit, les participants au débat utilisent ces généralisations qui sont suffisamment bien comprises pour que se maintiennent les frontières et, de là, les tensions entre les groupes. Nous maintenons donc ces deux regroupements et l'opposition qui s'ensuit puisque cela permet de faire état de ces tensions, et c'est sur cette opposition que nous nous concentrons (voir tableau 2).

Tableau 2
Répartition des actes de condamnation
selon le regroupement de différentes cibles
sur la base de critères sociopolitiques et linguistiques

Cible	Nombre d'actes de condamnation	
	N	%
Québécois francophones souverainistes	460	51,1
Canadiens anglophones fédéralistes	339	37,7
Autres*	101	11,2
Total	900	100

* Catégorie qui, ici, regroupe les médias, les politiciens et les autres individus et groupes faisant l'objet d'actes de condamnation. En raison de l'objet de cet article, nous ne nous y attardons pas plus longuement.

Lorsqu'un tel regroupement est établi, on constate que la grande catégorie « Québécois francophones souverainistes » fait l'objet de plus de la moitié des actes de condamnation présents dans le corpus (51,1 %), alors que 37,7 % de ces actes sont adressés aux membres de la catégorie « Canadiens anglophones fédéralistes ». Puisque l'affaire *Maclean's* a pour point de départ un discours contre le Québec, on ne s'étonne pas que les réactions suscitées s'inscrivent dans la même lignée et prennent surtout comme cible les Québécois, les francophones et les souverainistes. Néanmoins, que près de 40 % des actes de condamnation ciblent les Canadiens, les anglophones et les fédéralistes montre qu'il s'agit bel et bien d'un débat, où se confrontent des points de vue divergents, et non d'une discussion consensuelle.

Rappelons que même s'il est impossible d'identifier exactement qui participe aux discussions, plus de 50 % du corpus provient de sites qui, on peut en faire l'hypothèse, sont surtout fréquentés par des Québécois francophones (les blogues de Lagacé, de Lisée et de Martineau et les forums *QuébecPolitique.com* et *Canoë.com*), sans compter que certains

intervenants sur le site du *Maclean's*, dont le lectorat est généralement anglo-canadien, se présentent explicitement comme appartenant à ce groupe. On aurait alors pu s'attendre à ce que la proportion d'actes de condamnation ciblant le groupe opposé, les Canadiens anglophones fédéralistes, soit beaucoup plus élevée. Il est donc légitime de croire qu'une partie des actes condamnant les Québécois francophones souverainistes sont produits par des individus appartenant également à l'un ou l'autre de ces sous-groupes. En d'autres mots, la condamnation de Québécois par des Québécois est fort probable. Nous reviendrons sur cet aspect dans les pages qui suivent.

*Du manque de respect au manque de maturité :
sur quelle base les groupes sont-ils condamnés ?*

Considérant que les actes de condamnation sont accomplis en réaction à une action, à un comportement, à une parole ou à une attitude jugés inappropriés et qu'ils mettent en évidence un déficit par rapport à ce qui est attendu, ils peuvent être caractérisés, suivant les travaux de Laforest et Vincent (2004), en fonction d'un manque à combler (par exemple, traiter quelqu'un d'idiot, c'est l'accuser d'un manque d'intelligence). Nous avons relevé les sept catégories de manque que voici :

- Manque d'envergure (lâche, refus de se sortir d'une situation non enviable)
 - (2) Pas grave...! Le hockey est recommencé pis le P.Q va rentrer aux prochaines élections... tout est sous contrôle... c'est tout ce qui intéresse les Québécois de toute façon... **peuple mou!** (radisson1)
- Manque d'honnêteté intellectuelle (menteur, voleur⁷)⁸
 - (3) Ca me suprend (sarcasme) quand même que **Maclean's n'a pas parlé du fait que les souverainistes se sont fait voler au référendum de 95.** (jmwhe5)
- Manque d'humilité (hautain, considérer que tout lui est dû)
 - (4) **You act like you rule the country** and you want us to keep quiet while you try to erase French from everything canadian. (jb1)
- Manque d'intelligence (stupide, naïf)
 - (5) Les Québécois sont comme les Américains : **naïfs et ne voyant rien des mensonges de leurs gouvernements!** (zorro9)
- Manque de maturité (bébé gâté, refus d'agir en adulte)

7. Il s'agit ici de ce qui est considéré comme un « vol symbolique » (territoire, langue, identité, etc.), les accusations de corruption, rappelons-le, ayant été exclues de l'analyse.

8. Nous avons également inclus ce qui est présenté comme un manque de bonne foi qui transparaît dans certains comportements et attitudes (par exemple, refuser la critique formulée par autrui tout en se critiquant soi-même), partant du principe que cela peut être considéré comme l'indice d'une volonté de détourner le débat ou de masquer des aspects moins reluisants de son propre groupe.

(6) They are just a bunch of **whiny babies crying when they don't get what they want**. (Guest)

- Manque de respect, y compris le manque de tolérance et d'égards envers autrui (raciste, refus de la différence)⁹

(7) Les anglo lâchent jamais les Québécois et les francophones et s'en prennent juste à eux. **C'est la définition pure du racisme**. (1973jmc)

- Manque de tout, où la cible est dévalorisée dans son ensemble (déchet, nul)

(8) C'est une gang de **trou de cul** de séparatiste qui va finir par nous achevé (mary_r)

Puisque les résultats les plus frappants proviennent de la comparaison entre les deux grands réseaux d'opposition définis ci-dessus sur la base de critères sociopolitiques et linguistiques, nous nous concentrons ici exclusivement sur les 460 actes de condamnation adressés aux Québécois francophones souverainistes et sur les 399 actes de condamnation visant les Canadiens anglophones fédéralistes (voir tableau 3).

Tableau 3
Répartition des catégories de manque
selon le regroupement de différentes cibles
sur la base de critères sociopolitiques et linguistiques

Catégorie de manque	Cible				Total	
	Québécois francophones souverainistes		Canadiens anglophones fédéralistes			
	N	%	N	%	N	%
Respect	242	52,6	227	66,9	469	58,7
Honnêteté intellectuelle	35	7,6	89	26,3	124	15,5
Envergure	89	19,3	0		89	11,1
Maturité	38	8,3	3	0,9	41	5,1
Intelligence	40	8,7	0		40	5,0
Humilité	9	2,0	12	3,5	21	2,6
Tout	7	1,5	8	2,4	15	1,9
Total	460	100	339	100	799	100

Mises ensemble, les accusations de manque de respect et de tolérance envers autrui constituent près de 60 % des actes de condamnation adressés aux deux groupes. De tous les éléments sur la base desquels les individus s'en prennent à autrui, c'est donc principalement

9. Nous avons également intégré dans cette catégorie les condamnations qui témoignent d'un manque de respectabilité, où la cible est associée à des groupes dévalorisés par l'énonciateur, et qui sont en lien avec la question de l'intolérance (nazi, colonisateur, tyran).

ceux qui sont considérés comme un manque de tolérance et comme une absence d'égards envers les autres qui sont les plus souvent mis de l'avant et qui, on peut en faire l'hypothèse, sont jugés les plus problématiques. Compte tenu de la nature même du débat, qui a rapidement pris une forte dimension identitaire où ont été abordées des questions sensibles susceptibles de diviser la population, il n'est pas étonnant que le manque de respect soit aussi présent. C'est en effet sous cette catégorie qu'ont été regroupées les accusations de volonté de domination d'un groupe sur un autre, de refus d'acceptation de la diversité, d'intolérance (notamment en lien avec ce qui est perçu comme l'imposition d'une langue), etc., accusations qui sont probablement celles qui témoignent le plus de l'affrontement identitaire entre les groupes. Les revendications politiques, linguistiques et identitaires – au cœur du débat – concernent la volonté de reconnaissance d'un groupe et de ses droits, et le manque de respect est rapidement évoqué lorsque les individus ont l'impression que cette reconnaissance est inexistante et que ces droits sont bafoués.

Les autres catégories de manque suivent de loin avec, en tête, le manque d'honnêteté intellectuelle, suivi du manque d'envergure. Les manques de maturité, d'intelligence et d'humilité représentent chacun une faible proportion des occurrences, mais leur nombre est suffisant pour que nous en fassions des catégories à part entière. Enfin, le manque de tout, peu présent dans le corpus, est tout de même à considérer, d'autant plus que les actes regroupés sous cette appellation sont souvent très virulents, pouvant même aller jusqu'à un déni d'humanité (déchet, crasse, etc.).

Toutes les catégories de manque sont présentes dans les discours contre les Québécois francophones souverainistes. Bien que la répartition de ces catégories ne soit pas uniforme (par exemple, le manque de respect fait l'objet de plus de la moitié des condamnations, alors que le manque de tout est quasi absent), il n'en demeure pas moins que ce groupe est critiqué et disqualifié sur plusieurs plans. L'étendue des condamnations est alors révélatrice du regard négatif posé sur ce groupe : ce ne sont pas uniquement certains traits ou comportements précis qui sont condamnés, mais bien une vaste étendue d'attitudes et de gestes, certains d'ailleurs présentés comme lui étant propres. En effet, les manques d'envergure et d'intelligence, qui constituent 28 % des actes de condamnation ciblant ce groupe, sont présents exclusivement dans les discours contre lui. Et le manque de maturité, si on ne le trouve pas uniquement dans des discours contre les Québécois francophones souverainistes, fait l'objet de moins de 1 % des actes de condamnation visant les Canadiens anglophones fédéralistes. Ainsi, ce type de manque peut lui aussi être considéré comme caractéristique des premiers.

Les Canadiens anglophones fédéralistes sont eux aussi considérés comme manquant de respect à l'égard d'autrui. Outre cette catégorie, nettement dominante, on relève un bon nombre d'accusations de manque d'honnêteté intellectuelle ; sont alors surtout évoquées des manœuvres jugées inacceptables (voire immorales) lors du référendum de 1995 sur la

souveraineté du Québec. Cette catégorie est également présente dans les discours condamnant les Québécois francophones souverainistes, mais dans une moindre mesure; il y est surtout question de ce qui est présenté comme une tendance à camoufler certains faits qui pourraient discréditer le groupe et à refuser la critique lorsqu'elle provient de l'extérieur du groupe alors que cette même critique existe déjà au sein de ce dernier. S'il est impossible d'associer le manque d'honnêteté intellectuelle à un groupe seulement, il n'en demeure pas moins que les Canadiens anglophones fédéralistes sont, et de loin, les plus disqualifiés sur cette base. Les manques d'honnêteté intellectuelle et de respect constituent plus de 93 % des actes de condamnation adressés à ce groupe, ce qui témoigne de leur concentration, contrairement à ceux qui visent les Québécois francophones souverainistes, beaucoup plus variés.

Enfin, en ce qui a trait au manque d'humilité, ces condamnations, bien que peu nombreuses, ciblent surtout ce qui est considéré comme une tendance, de la part des Canadiens anglophones fédéralistes, à agir comme si leur statut de majoritaires au pays leur conférait certains avantages les conduisant à adopter une attitude hautaine et intransigeante. Sensiblement dans la même veine, bien qu'à l'opposé sur le plan des concepts de majorité et de minorité, les Québécois francophones souverainistes se font accuser de la même chose, même si, cette fois, cette attitude est surtout associée au statut minoritaire du groupe, qui s'en servirait pour faire des demandes jugées exagérées et pour exiger que ces dernières soient comblées.

*Entre condamnation des actions d'un groupe
et condamnation du groupe même*

Conformément aux propositions de Laforest et Moïse (2013), les condamnations d'autrui peuvent être codifiées selon qu'elles portent sur le comportement d'un individu ou d'un groupe (condamnation du faire, exemple 9) ou sur ses caractéristiques mêmes (condamnation de l'être, exemple 10), ce qui est schématisé à la figure 2.

(9) Si l'article de Maclean's avait osé prétendre que les Juifs sont fondamentalement corrompus, ça aurait rué dans les brancards au nom de la lutte à l'antisémitisme, et avec raison. **Mais quand ce sont les Québécois qui sont l'objet de généralisations abusives, c'est correct.** (kenbourgault)

(10) J'en peux plus des **racistes du roc** [Rest of Canada] (alEx)

Figure 2
Types de conflit et actes de condamnation
(Laforest et Moïse, 2013 : 90)

conflit sur un objet	conflit sur les personnes	
<i>Il y a trop de bruit</i>	condamnation du faire	condamnation de l'être
	<i>tu fais trop de bruit</i>	<i>tu es bruyant (en ce moment)</i>
		<i>tu es (un individu) bruyant</i>

Une différence notable existe entre les deux groupes, comme l'illustre le tableau 4. Chez les Québécois francophones souverainistes, les condamnations de l'être sont majoritaires, bien que l'écart avec les condamnations du faire soit peu marqué. Ce ne sont donc pas seulement les agissements du groupe qui sont considérés comme stupides ou racistes, mais également les individus qui le composent. À l'inverse, les actes de condamnation qui ciblent les Canadiens anglophones fédéralistes sont principalement des condamnations du faire. Ce sont donc surtout les actions posées par ce groupe qui sont critiquées, et moins le groupe lui-même.

Tableau 4
Répartition du type d'actes de condamnation selon le regroupement
de différentes cibles sur la base de critères sociopolitiques et linguistiques

Type de condamnation	Cible				Total	
	Québécois francophones souverainistes		Canadiens anglophones fédéralistes		N	%
	N	%	N	%		
Condamnation du faire	221	48,0	214	63,1	435	54,4
Condamnation de l'être	239	52,0	125	36,9	364	45,6
Total	460	100	339	100	799	100

La condamnation de l'être fait de la disqualification une caractéristique de l'individu (ou du groupe) même, et non de son comportement proprement dit. Dans un tel cas, on assiste donc à l'essentialisation de l'acte de condamnation, ce qui pourrait conduire à la naturalisation, pour reprendre l'expression de Butler (1997), de traits disqualifiants :

En cas de conflit sur les personnes, un locuteur peut exprimer son mécontentement tant au moyen d'un acte de condamnation du faire que de l'être. De l'un à l'autre, la flèche [voir figure 2] indique qu'il y a continuum, car il ne s'agit pas de catégories étanches. Mais plus on va vers la droite [vers la condamnation de l'être], plus on détache le comportement

litigieux de son espace-temps, et plus on essentialise la condamnation. La condamnation de l'être suppose en effet que l'on fasse du comportement fautif une caractéristique permanente de l'individu condamné. (Laforest et Moïse, 2013 : 90)

Ainsi, la condamnation de l'être peut être placée à un niveau plus élevé sur l'échelle de gravité de l'attaque, du moins en ce qui a trait à son caractère permanent – il faut évidemment tenir compte du contenu propositionnel de la condamnation et de son environnement cotextuel et contextuel pour être en mesure de juger adéquatement de son potentiel agressif. La différence entre les résultats obtenus pour chacun des grands regroupements est alors révélatrice du caractère ponctuel ou permanent des condamnations émises : ce caractère permanent est l'apanage du regroupement « Québécois francophones souverainistes ».

Du dénigrement d'autrui au dénigrement de soi

Puisque à l'origine de l'affaire *Maclean's* se trouve un discours ciblant le Québec, il n'est pas étonnant qu'une partie importante des réactions citoyennes suscitées s'inscrivent dans la même perspective et se traduisent, elles aussi, par des actes condamnant ce groupe et ses membres. Or, le corpus que nous avons constitué, bien qu'il provienne de sources diverses, est tiré à plus de 50 % de sites Internet qui, en toute probabilité, sont surtout consultés par des Québécois francophones – c'est du moins le cas des trois blogs et des deux forums analysés. On aurait alors pu s'attendre à ce qu'un plus grand nombre d'actes de condamnation ciblent les Canadiens anglophones fédéralistes, ce qui ne s'est pas avéré être le cas. Cela nous amène à conclure, nous l'avons évoqué, que si les actes de condamnation ciblant les Québécois francophones souverainistes sont aussi nombreux, c'est sans doute qu'une partie de ces actes est produite par ceux-ci.

Dès lors, on assiste à la condamnation du groupe auquel appartiennent les individus qui énoncent ces mêmes disqualifications. Plusieurs travaux ont montré que, généralement, les individus s'en prennent à ceux qu'ils estiment ne pas appartenir au même groupe qu'eux, suivant un principe d'axiologisation (Bres, 1993) qui consiste à valoriser son propre groupe et à dévaloriser l'autre tout en accentuant les différences perçues avec autrui et en les minimisant chez la communauté d'appartenance. Autrement dit, un individu appartenant à un groupe A se distancie du groupe B et produit un discours négatif à son endroit (« A actualise B- »). Or, si ce phénomène transparaît dans notre corpus, une autre tendance émerge aussi. Il s'agit de ce que Bres (1993 : 154) qualifie d'auto-dévaluation, schématisée en « B actualise B- » où B représente un groupe donné qui remet en circulation un discours contre son propre groupe¹⁰. Certes, le Québécois qui traite ses compatriotes de mous ou de

10. Des discours de type « B actualise A+ », où un groupe émet des qualifications valorisantes envers un autre groupe, sont rares dans le corpus analysé, composé principalement de discours « contre ». Outre quelques exceptions, les discours valorisants sont produits par les membres d'un groupe donné à l'endroit de leurs pairs (« A actualise A+ », « B actualise B+ »).

racistes ne se considère certainement pas lui-même d'une telle façon. Mais si cela est vrai sur le plan individuel, on peut s'interroger sur les mécanismes qui font en sorte qu'à l'échelle collective, il existe ce réflexe de dévalorisation des autres membres de son propre groupe. Autrement dit, pourquoi les Québécois francophones souverainistes en arrivent-ils à tenir des discours contre eux-mêmes sinon en tant qu'individus, du moins en tant que groupe ?

La question trouve en partie réponse dans le rapport qui existe entre les groupes en présence au Québec, et plus particulièrement entre francophones et anglophones. Nos résultats rappellent en effet ceux que Lambert, Hodgson, Gardner et Fillenbaum (1960) ont obtenus dans leurs travaux menés à partir de la technique du locuteur masqué et portant sur les attitudes des francophones et des anglophones du Québec à l'égard des deux langues et des groupes de locuteurs. Les francophones évaluaient alors non seulement les anglophones plus positivement, mais l'évaluation qu'ils faisaient des francophones était moins favorable que celle qu'en faisaient les anglophones, ce qui a amené les auteurs à conclure qu'il s'agissait là d'une réaction typique d'un groupe en position minoritaire. Nous observons sensiblement le même phénomène dans notre étude : les caractéristiques négatives attribuées par la communauté (historiquement) dominante à la communauté (historiquement) dominée sont largement acceptées par les membres de cette dernière, qui se les attribuent à leur tour¹¹. Certes, il faut relativiser ici les rapports de domination, qui ont fort évolué depuis les travaux de Lambert, menés avant l'instauration de l'actuelle politique linguistique québécoise et le renversement des rapports de force entre les groupes qui a suivi et qui conduit maintenant à questionner ces concepts, ainsi que ceux de majorité et de minorité (McAndrew, 2010 ; Bernard Barbeau, 2014b). Mais, sur le plan historique, les Québécois francophones ont longtemps été minorisés, et si la tendance est aujourd'hui à la majorisation – un processus en cours, selon McAndrew (2010) –, le poids du passé laisse encore des traces dans la mémoire collective, ce dont les discours citoyens analysés rendent bien compte (voir aussi Bochmann (2001) sur la force persuasive des stéréotypes à travers le temps).

Il est également intéressant de noter que les catégories de manque présentes exclusivement (ou presque) dans les discours dénigrant les Québécois francophones souverainistes se rapprochent beaucoup des caractéristiques négatives attribuées aux Québécois francophones dans les travaux de Lambert et de ses collaborateurs. Ainsi, les manques d'intelligence, d'envergure et de maturité peuvent être mis en parallèle avec l'absence de prestige social accordé aux francophones chez Lambert. Précisons tout de même que les travaux plus récents portant sur les attitudes linguistiques des Québécois francophones (notamment ceux de Bouchard et Maurais (2001), de Remysen (2004), de Razafimandimbimananana (2005) et de Laur (2014)) font état d'attitudes plus positives, ou du moins plus modérées, de la part

11. Ce phénomène, typique des groupes minoritaires, a été étudié par plusieurs dont, récemment, Klinkenberg (2015 : 46), qui affirme que « les minorités dominées adoptent les stéréotypes des majorités dominantes ».

de ces derniers et montrent que le sentiment d'insécurité linguistique autrefois caractéristique des Québécois francophones tend à s'atténuer. Il semble donc que les attitudes linguistiques aient évolué positivement, mais que de façon générale – et non sur le strict plan de la langue –, la question du prestige social soit toujours d'actualité puisqu'on observe encore aujourd'hui des phénomènes semblables à ceux présents dans les années 1960. C'est ainsi que l'on assiste à la construction de l'image du Québécois idiot (manque d'intelligence), né pour un petit pain (manque d'envergure) et qui agit en bébé gâté (manque de maturité), image presque figée qui continue à être largement véhiculée dans la société.

Les caractéristiques disqualifiantes associées exclusivement à un groupe formé sur la base de critères sociopolitiques et linguistiques sont des ethno-sociotypes, pour reprendre l'expression de Bres (1993), qui suit lui-même Lafont (1972), c'est-à-dire des représentations stéréotypées liées à l'identité ethnique et sociale. Ces ethno-sociotypes sont fondamentaux dans la construction du rapport entre les groupes en ce qu'ils forment « la toile de fond idéologique qui motive certains comportements, explique certains discours, se dessine en filigrane dans telle ou telle interaction » (Bres, 1993 : 152). Or, on le constate ici, ces représentations stéréotypées sont non seulement fortement ancrées dans l'imaginaire collectif, mais aussi remises en discours par le moyen, entre autres, d'accusations, de condamnations et de qualifications péjoratives, ce qui témoigne encore davantage de leur force et de leur violence. Cela est d'autant plus frappant qu'une différence manifeste existe entre le type d'actes de condamnation adressés à ces deux groupes : alors que, toutes catégories confondues, ce sont les condamnations du faire qui dominent dans le corpus, la situation est différente pour les Québécois francophones souverainistes, qui sont plutôt condamnés sur le plan de l'être et, plus encore, sur la base de catégories disqualifiantes qui leur sont propres. L'idée d'ethno-sociotypes est alors d'autant plus probante.

En outre, le caractère essentialiste des condamnations de l'être s'apparente à ce que Butler (1997) a théorisé sous l'appellation de *naturalisation*, c'est-à-dire que les disqualifications en viennent à être présentées comme partie intégrante d'un individu ou d'un groupe, comme lui étant inhérentes. À force d'être entendus, répétés et remis en circulation, les actes de condamnation visant l'ensemble des Québécois francophones souverainistes finissent par être intériorisés par ceux-ci. Les discours contre les Québécois francophones souverainistes sont donc d'autant plus répandus qu'ils ne sont pas uniquement le fait de celui que l'on pourrait qualifier d'« Autre traditionnel » (ou attendu), soit les Canadiens anglophones fédéralistes. Cela a pour effet que les actes de condamnation visant ce groupe, puisqu'ils proviennent de toutes parts, occupent une place importante dans la société et qu'ils se fixent dans le temps et dans l'espace jusqu'à devenir collectivement partagés et intériorisés.

Si les discours analysés permettent difficilement de rendre compte de comportements concrets témoignant d'un degré ultime d'identification avec le groupe dominant – rejet et abandon de sa culture, transfert linguistique (ici au profit de l'anglais), etc. –, ils laissent

toutefois entrevoir très nettement que certains membres du groupe dominé – ou, plutôt, qui l'était autrefois – posent sur leurs pairs le même regard que celui qui prévalait dans les années 1960, alors que les francophones étaient minorisés et que leurs attitudes linguistiques à l'endroit d'eux-mêmes étaient très fortement négatives. Bien que ne se trouvant pas à proprement parler en contexte minoritaire, les Québécois francophones ont intégré, en raison du contexte historique dans lequel ils ont évolué jusqu'aux années 1960, certains réflexes et comportements typiques des groupes minorisés, qui se traduisent par une insécurité – qui, à son tour, se manifeste par une forme d'auto-dévaluation qui traverse le temps – et qui semblent, dès lors, constitutifs de l'identité collective.

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes servie d'un événement médiatique circonscrit, la controverse provoquée par la publication, en 2010, d'un dossier sur la corruption au Québec dans le magazine *Maclean's*, pour analyser la façon dont se manifestent discursivement des tensions vives qui existent entre les groupes en contexte canadien. Prenant comme point de départ les actes de condamnation produits par les participants au débat entourant l'affaire *Maclean's*, nous nous sommes penchée sur ceux qui visent les Québécois francophones souverainistes, d'un côté, et les Canadiens anglophones fédéralistes, de l'autre. Bien que cette opposition binaire soit un construit social et que, dans les faits, la réalité soit beaucoup plus complexe, il n'en demeure pas moins que la dynamique entre les groupes est particulièrement observable à la lumière de la comparaison entre ces deux ensembles.

Or, plus encore que l'affrontement entre ces deux groupes, nous avons montré qu'une importante forme d'auto-dévaluation existe dans le discours des Québécois. En effet, que les Québécois francophones souverainistes fassent l'objet d'une proportion aussi importante d'actes de condamnation, que ces actes portent davantage sur l'être que sur le faire et, surtout, que certaines catégories de manque soient présentées comme leur étant propres, constituant dès lors des ethno-sociotypes stigmatisants, témoigne certes de la prépondérance des discours contre le Québec dans l'espace public, mais, surtout, de leur intériorisation dans l'imaginaire collectif. Les propos contre le Québec semblent alors se naturaliser, c'est-à-dire qu'ils sont présentés comme existant à raison, légitimant les autres discours de même nature qui circulent dans la société canadienne. On comprend alors pourquoi ce sont les réactions contre les Québécois francophones souverainistes, et non celles contre les Canadiens anglophones fédéralistes, qui ont occupé l'espace discursif le plus important dans le débat entourant l'affaire *Maclean's*. L'auto-dévaluation observée ici pourrait ainsi s'avérer autant un résultat qu'une cause de la déévaluation provenant d'autrui, contribuant ainsi à la dynamique conflictuelle caractéristique de la société québécoise.

Références

- AUGER, Nathalie, Véronique FILLOL, Juan LÓPEZ et Claudine MOÏSE (2003). « La violence verbale : enjeux, méthode, éthique », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 29, n^{os} 1-2, p. 131-149.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2015a). *Québec bashing : analyse du discours entourant l'affaire Maclean's*, Montréal, Nota bene.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2015b). « L'affaire *Maclean's* entre critique légitime, *bashing* et violence détournée : le rôle du ressentiment dans l'interprétation d'un discours controversé », *Semen*, n^o 40, p. 111-118.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2014a). « Corpus complexe et superposition des niveaux d'interprétation : vers l'analyse d'une affaire médiatique révélatrice de tensions sociales », dans Virginia Garin, Guillaume Roux et Maude Vadot (dir.), *Enjeux méthodologiques actuels en sciences du langage : orientations, matériaux, contraintes*, Paris, L'Harmattan, p. 169-188.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2014b). « Lutte légitime ou domination d'un groupe sur un autre? Analyse de discours citoyens à propos des revendications linguistiques en contexte québécois », dans Romain Colonna (dir.), *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 285-294.
- BERNARD BARBEAU, Geneviève (2012). « Le *bashing* : forme intensifiée de dénigrement d'un groupe », *Signes, discours et sociétés*, n^o 8. En ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2478> (consulté le 25 octobre 2016).
- BOCHMANN, Klaus (2001). « Notre langue, votre patois, leur baragouin : stéréotypes et représentations des langues », *Hermès, La Revue*, n^o 30, p. 91-102.
- BOUCHARD, Pierre, et Jacques MAURIS (2001). « Évolution des perceptions des Québécois sur la norme », *Langues et Sociétés*, n^o 39, p. 77-91.
- BOUDREAU, Annette (2013). « Que veut dire être francophone au Canada? », dans Olga Galatanu, Ana-Maria Cozma et Virginie Marie (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones : la construction discursive du concept de francophonie*, Francfort, Peter Lang, p. 117-128.
- BRES, Jacques (1993). « Le jeu des ethno-sociotypes », dans Christian Plantin (dir.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, p. 152-161.
- BUTLER, Judith (1997). *Excitable speech: A politics of the performative*, New York, Routledge.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles.
- LAFONT, Robert (1972). « Deux types ethniques », dans Robert Lafont (dir.), *Le Sud et le Nord : dialectique de la France*, Toulouse, Privat, p. 101-136.
- LAFORÉST, Marty, et Claudine MOÏSE (2013). « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation? », dans Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse, Christina Romain et Nathalie Auger (dir.), *Violences verbales : analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-101.

- LAFORÉST, Marty, et Diane VINCENT (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, n° 144, p. 59-81.
- LAMBERT, Wallace, Richard HODGSON, Robert GARDNER et Samuel FILLENBAUM (1960). « Evaluational reactions to spoken language », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, p. 44-51.
- LAUR, Elke (2014). « Evaluational reactions to spoken French and English in Montreal: Does mother tongue really matter? », *Revue canadienne de linguistique = Canadian Journal of Linguistics*, vol. 59, n° 1, p. 3-23.
- MCANDREW, Marie (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- OAKES, Leigh, et Jane WARREN (2009). *Langue, citoyenneté et identité au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- STATISTIQUE CANADA (2011). *Population selon la langue maternelle et les groupes d'âge (total), chiffres de 2011, pour le Canada, les provinces et les territoires*. En ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/lang/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=F&Asc=1&PRCode=01&OrderBy=999&View=1&tableID=401&queryID=1&Age=1> (consulté le 25 octobre 2016).
- RAZAFIMANDIMBIMANANA, Elatiana (2005). *Français, franglais, québé-quoi? Les jeunes Québécois et la langue française : enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- REMYSEN, Wim (2004). « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », dans Pierre Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard : actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 23-36.
- VINCENT, Diane, Marty LAFORÉST et Olivier TURBIDE (2008). « Pour un modèle d'analyse fonctionnel du discours d'opposition : le cas de la *trash radio* », dans Claudine Moïse, Nathalie Auger, Béatrice Fracchiolla et Christina Schultz-Romain (dir.), *La violence verbale, tome 1 : Espaces politiques et médiatiques*, Paris, L'Harmattan, p. 81-108.

Mots clés

Québec, identité, conflit, analyse de discours, auto-dévaluation

Keywords

Quebec, identity, conflict, discourse analysis, self-depreciation

Correspondance

genevieve.bernardbarbeau@uqtr.ca